

PUTHON François-Xavier

Commissaire aux Comptes inscrit

Membre de la Compagnie Régionale de LYON

**FONDATION RICHARD
MAISON SAINT ALBAN**

**Commissariat Aux Comptes
Exercice clos le 31.12.2018**

SOMMAIRE

Rapport sur les Comptes Annuels

Rapport Spécial.

**FONDATION RICHARD
MAISON SAINT ALBAN**

104 Rue Laënnec
69008 LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

F.X. PUTHON

**FONDATION RICHARD
MAISON SAINT ALBAN**

104 Rue Laënnec
69008 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Fondation Richard - Maison Saint Alban**, relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité du Président et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des membres du bureau relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Villeurbanne, le 18 Avril 2019

F.X. PUTHON
Commissaire aux Comptes.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to read 'F.X. PUTHON'. The signature is enclosed within a faint, hand-drawn oval shape.

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non - détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que ces circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à un donner une image fidèle.

Bilan actif

2

FONDATION RICHARD

Etats de synthèse au 31/12/2018

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement	3 648		3 648	3 648
Concessions, brevets et droits assimilés	210 760	196 283	14 477	18 290
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte	49 722	42 501	7 221	-645
Immobilisations corporelles				
Terrains	526 889	1 540	525 348	525 540
Constructions	24 273 309	9 925 052	14 348 258	15 078 480
Installations techniques, matériel et outillage	5 452 464	4 928 664	523 799	487 223
Autres immobilisations corporelles	2 239 802	1 498 192	741 610	577 259
Immob. en cours / Avances et acomptes	1 110 080		1 110 080	1 168 439
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 299		1 299	1 299
TIAP & autres titres immobilisés	62 969		62 969	62 959
Prêts	31 254		31 254	30 654
Autres immobilisations financières	1 931		1 931	6 275
ACTIF IMMOBILISE	33 964 126	16 592 233	17 371 894	17 959 422
Stocks				
Matières premières et autres approv.	55 895	5 940	49 955	33 137
Produits intermédiaires et finis	21 428	2 331	19 097	25 451
Créances				
Usagers et comptes rattachés	2 247 320	4 490	2 242 830	2 185 235
Autres créances	1 178 707		1 178 707	1 234 586
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 464 546	25 310	1 439 236	1 716 288
Disponibilités	1 827 268		1 827 268	1 694 934
ACTIF CIRCULANT	6 795 163	38 071	6 757 092	6 889 631
Charges constatées d'avance	71 357		71 357	87 412
COMPTES DE REGULARISATION	71 357		71 357	87 412
TOTAL DE L'ACTIF	40 830 646	16 630 303	24 200 343	24 936 465

UTHON François
Commissaire aux Comptes

Bilan passif

FONDATION RICHARD

3
Etats de synthèse au 31/12/2018

	Net au 31/12/18	Net au ATHON François <i>Commissaire aux Comptes</i>
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 795 595	1 746 694
Réserves réglementées	409 929	409 929
Autres réserves	1 400 281	1 240 281
Report à nouveau	4 075 728	4 219 530
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	396 584	293 408
Subventions d'investissement	1 559 826	1 693 698
Provisions réglementées	209 591	154 369
FONDS PROPRES	9 847 534	9 757 909
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle	228 357	49
AUTRES FONDS PROPRES	228 357	49
Provisions pour charges	917 981	1 030 897
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	917 981	1 030 897
Fonds dédiés sur autres ressources	300	300
FONDS DÉDIÉS	300	300
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	10 257 063	10 949 307
<i>Découverts et concours bancaires</i>	165	508 307
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	10 257 228	11 457 615
Emprunts et dettes financières diverses	15 339	20 160
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 408 540	1 429 198
Dettes fiscales et sociales	1 402 753	1 134 136
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 745	4 745
Autres dettes	117 565	101 456
DETTES	13 206 170	14 147 309
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	24 200 343	24 936 465

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE	31/12/2018	31/12/2017
	PUTHON François <i>Commissaire aux Comptes</i>	
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Produits de la tarification et produits annexes	13 836 645	13 603 730
Production vendue et prestations de services	954 729	876 108
PRODUITS DES ACTIVITES	14 791 374	14 479 838
Autres produits sections	239 081	140 305
Autres produits fonds propres		
Collectes	1 148 200	1 100 757
Reprise provision sur actif circulant et transfert de charges	50 357	89 870
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	16 229 012	15 810 771
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0	0
Achats de matières premières et autres	199 945	151 375
Variations de stock	-12 986	-9 306
Autres achats et charges externes sections	4 438 709	4 280 944
Autres achats et charges externes fonds propres	42 107	90 702
Impôts, taxes et versements assimilés sections	737 276	689 616
Impôts, taxes et versements assimilés fonds propres	17 795	15 574
Salaires et traitements sections	6 389 378	6 220 927
Charges sociales sections	2 997 755	3 103 094
Salaires et traitements fonds propres	0	0
Dotations d'exploitation :		
- dotations aux amortissements sections	984 126	1 003 177
- dotations aux amortissements fonds propres	6 629	6 629
- dotations aux provisions sections	12 772	22 005
- dotations aux provisions sur VMP fonds propres		
Autres charges sections	15 199	46 015
Autres charges fonds propres	1	6 409
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	15 828 705	15 627 161
RESULTAT D'EXPLOITATION	400 307	183 609

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE	31/12/2018	31/12/2017
		PUTHON François Commissaire aux Comptes
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés sections	8 930	7 070
Autres intérêts et produits assimilés fonds propres	172 376	174 157
Reprises sur provisions financières fonds propres	0	0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	181 306	181 227
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées sections	371 848	418 495
Intérêts et charges assimilées fonds propres	26 908	2 001
Dotations aux amortissements CT provisions fonds propres		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	398 756	420 496
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-217 450	-239 269
Opérations faites en commun sections	0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	182 857	-55 660
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion sections	12	3 983
Produits exceptionnels sur opérations de gestion fonds propres	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital sections	164 022	159 143
Produits exceptionnels sur opérations en capital fonds propres	0	465 549
Reprises sur provisions sections	110 339	199 473
Reprises sur provisions fonds propres	0	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	274 373	828 148
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion sections	1 678	3 092
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion fonds propres	0	472 998
Charges exceptionnelles sur opérations en capital sections		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital fonds propres		
Dotations exceptionnelles amortissements et provisions sections	58 968	2 990
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	60 646	479 079
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	213 727	349 068
Reprise résultat sections N-2	0	0
Impôts sur les bénéfices fonds propres (VII)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V-VII)	16 684 691	16 820 145
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	16 288 108	16 526 737
BENEFICE OU PERTE SECTIONS	132 888	90 216
BENEFICE OU PERTE FONDS PROPRES	263 696	203 192
BENEFICE OU PERTE TOTAL	396 584	293 408

Annexe

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2018

UTHON François

Commissaire aux Comptes

Nom de l'association	FONDATION RICHARD
Adresse	104 RUE LAENNEC 69008 LYON

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/18 au 31/12/18

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	24 200 343	Résultat: Excédent	396 584
---	------------	---------------------------	---------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18 Avril 2019 par les dirigeants de l'association.

1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ont été établis et présentés conformément :

- aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations ;
- aux dispositions de l'avis du CNC de Mai 2007 ;
- aux dispositions du plan comptable de l'instruction M22.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition à l'exception de celles antérieurement réévaluées.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions :
 - structure : linéaire sur 50 ans,
 - fluides : linéaire sur 25 ans,
 - aménagements : linéaire sur 15 ans.
- Autres constructions : linéaire entre 5 et 10 ans,
- Installations techniques, matériel et outillage : linéaire entre 3 et 15 ans,
- Autres immobilisations : linéaire entre 4 et 10 ans,
- Agencements : linéaire de 10 à 20 ans.

Annexe

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2018

PUTHON François
Commissaire aux Comptes

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements de retraite	472 556

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	10 257 063

Engagements de retraite :

Ces engagements sont calculés pour le personnel de plus de 50 ans, en fonction des prescriptions légales applicables à la FONDATION RICHARD (âge de départ en retraite : 67 ans et départ au taux plein).
Pour le calcul, aucun taux de rotation du personnel ni de taux d'actualisation n'ont été retenus.

Autres éléments significatifs :

Lors de l'exercice, la fondation a lancé une campagne de dons avec des projets spécifiques faisant appel au public.

Usagers et comptes rattachés :

Il s'agit des sommes dues par les tiers payants et les clients de l'ESAT.

Provisions pour risques et charges :

Provision pour restructuration :

Cette provision a été dotée entre 2003 et 2007 dans le cadre des travaux de restructuration du centre d'éducation motrice.

Elle est destinée à couvrir les amortissements ainsi que les intérêts du prêt de la BFCC (budget attribué par le département).

Dans le cadre de la convention de retour à l'équilibre, la provision est reprise à hauteur de 107 754 € par an jusqu'en 2026.

Subventions d'investissement :

Dans le cadre de son activité, la Fondation RICHARD est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage.

Le montant total de la subvention « taxe d'apprentissage » s'élève au 31/12/2018 à 1 374 374 €.

Cette subvention est reprise au même rythme que les amortissements des biens qu'elle finance.

En 2014, dans le cadre de ses travaux de restructuration, la Fondation RICHARD avait perçu des subventions pour un montant total de 867 800 € affectées aux aménagements du centre d'éducation motrice et reprises sur une durée de 15 ans.

Annexe

FONDATION RICHARD
Exercice clos le 31/12/2018

Le montant total des subventions brutes s'élève à 3 501 270 € au 31/12/2018 dont 29 689 € reçues au cours de l'exercice.

Informations relatives à la rémunération des dirigeants :

PUTHON François

Commissaire aux Comptes

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 238 128 € en 2018.

Effectif :

Effectif moyen du personnel : 183 personnes dont

* cadres : 20 personnes,

* non cadres : 163 personnes.

Tableau de suivi des résultats sous contrôle des tiers financeurs :

Etablissement	Résultat 2012	Résultat 2013	Résultat 2014	Résultat 2015	Résultat 2016	Résultat 2017	TOTAL
SIEGE	-22 455	-35 695	7 909		30 452		-19 789
CEM		77 877	101 319	5 513	-100 875	229 893	313 728
SESSAD			29 452	33 750	20 067		83 269
FAM HEB	4 656	-11 759	-4 656	11 759			0
FAM SOINS	-9 234	-116 052	-40 695	20 489	94 913		-50 580
AJ	953	50 104	-953	-50 104			0
HEB	967		-967				0
SAVS	532	14 894	-532	-14 894			0
ESAT		-72 854	-25 417				-98 271
TOTAL	-24 581	-93 485	65 459	6 514	44 557	229 893	228 357

Les résultats 2017 seront intégrés dans les résultats 2019.

Les résultats 2018 seront intégrés dans les résultats 2020.

Annexe

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2018

Ventilation du résultat comptable de l'exercice :

Origine du résultat	Résultat 2018
Résultat sur gestion libre	353 810
SIEGE	-25 995
CEM	44 296
SESSAD	29 594
FAM HEB	-61 979
FAM SOINS	38 724
HEB	-21 865
AJ	47 549
SAVS	-10 614
ESAT	3 063
Résultat sur gestion contrôlée	42 773
Résultat global	396 583

PUTHON François
Commissaire aux Comptes

Le résultat 2018 sous contrôle des tiers financeurs soit 42 773€ sera étudié et repris ultérieurement.
L'affectation du résultat sur gestion contrôlée sera effectuée ultérieurement sur décision des tiers financeurs.
L'affectation du résultat sur gestion libre sera effectuée ultérieurement sur décision du Conseil d'administration.

Annexe

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2018

PUTHON François
Commissaire aux Comptes

3 Notes sur le bilan actif

	Actif immobilisé : mouvements de l'exercice			
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	246 959	17 171		264 130
Immobilisations corporelles	33 212 754	493 814	104 025	33 602 544
<i>Dont immobilisations en-cours</i>	<i>1 168 439</i>	<i>45 666</i>	<i>104 025</i>	<i>1 110 080</i>
Immobilisations financières	101 187	4 087	7 821	97 453
Total	33 560 900	515 072	111 846	33 964 126
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	225 665	13 119		238 784
Immobilisations corporelles	15 375 812	977 636		16 353 448
Immobilisations financières				
Total	15 601 477	990 755		16 592 233

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
---	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	33 185		33 185
Créances et charges constatées d'avance	3 497 383	3 497 383	
Total	3 530 568	3 497 383	33 185

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	223 068
Autres créances	227 227
Disponibilités	94

Charges constatées d'avance:

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'association.

Annexe

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2018

PUTHON François
 Commissaire aux Comptes

4 Notes sur le bilan passif

	Provisions			
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions restructuration	1 004 149		107 754	896 395
Provisions pour risques et charges	26 748		5 162	21 586
Provisions pour dépréciation				
Total	1 030 897	0	112 916	917 981

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque identifié peut être raisonnablement estimé et fait l'objet d'un engagement vis-à-vis d'un tiers.

	Etat des dettes			
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	10 257 063	696 660	2 831 331	6 729 132
Dettes financières diverses	15 339	15 339		
Fournisseurs	1 408 540	1 408 540		
Dettes fiscales & sociales	1 402 753	1 402 753		
Dettes sur immobilisations	4 745	4 745		
Autres dettes	117 565	117 565		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	13 206 170	3 645 602	2 831 331	6 729 132

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Annexe**FONDATION RICHARD****Exercice clos le 31/12/2018****PUTHON François***Commissaire aux Comptes*

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	165
Emprunts & dettes financières divers	14 227
Fourisseurs	111 297
Dettes fiscales & sociales	720 255
Autres dettes	5 364
Produits constatés d'avance	0

Annexe

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2018

PUTHON François
Commissaire aux Comptes

5 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir :		31/12/18	31/12/17
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan			
418100	Facture a etablr	223 068	188 355
418200	Clients factures à établir	0	0
Clients et comptes rattachés		223 069	188 355
409800	Avoir à recevoir	8 560	40 152
448600	Charges fiscales sur congés à payer	0	1 951
448700	Etat – Produits à recevoir	165 709	170 662
468700	Divers produits a recevoir	52 958	38 976
Autres créances		227 227	251 741
508800	Intérts courus sur oblig., bons et	0	0
518700	Intérts courus à recevoir	94	28 635
Disponibilités		94	28 635
Total des produits à recevoir		450 390	468 731
Charges constatées d'avance :		31/12/18	31/12/17
486000	Charges constatees d'avance	71 357	87 412
Total des charges constatées d'avance		71 357	87 412

Annexe

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2018

PUTHON François

Commissaire aux Comptes

Charges à payer :		31/12/18	31/12/17
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan			
168800	Intérêts courus	14 227	14 799
518600	Interets courus a payer	165	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		14 392	14 799
408000	Fournisseurs - factures non parvenu	94 344	124 198
408100	Fourn.fact.non parvenues	16 954	21 594
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		111 298	145 792
428200	Conges payes provisionnes	428 657	431 879
428210	Provision dettes cet	0	6 093
428600	Personnel charges à payer	15 902	14 063
428700	Personnel produit à recevoir	25 646	14 713
428710	Personnel autres produits à recevoir	205	3 062
438200	Org sociaux charges sur cp	193 846	199 639
438600	Charg.soc/conges a payer	8 085	6 937
438700	Organismes sociaux PAR	212	212
448200	Charges fiscales sur cp	44 691	46 533
448600	Charg.fisc/conges a payer	3 011	0
Dettes fiscales et sociales		720 255	723 131
418200	Clients factures à établir	0	1 090
419700	Usagers autres avoirs	0	1 562
419800	Avoir a etablir	1 578	0
468600	Autres charges a payer	3 786	22 357
Autres dettes		5 364	25 009
Total des charges à payer		851 308	908 731
Produits constatés d'avance :		0	0

Variation des Fonds Propres

PUTHON François
Commissaire aux Comptes

	Exercice 2018	Exercice 2017
FONDS PROPRES NETS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	9 757 958	9 325 625
VARIATIONS DE L'EXERCICE		
Fonds associatifs sans droit de reprise	0	59 280
Résultat sous contrôle	0	2 316
Subventions et dons	29 689	233 134
Reprises des subventions	(163 561)	(157 726)
Amortissements dérogatoires	0	0
Dotations sur provisions réglementées	55 222	1 920
Reclassement provision pour restructuration	0	0
Reprise sur provisions réglementées	0	0
Résultat de l'exercice	396 583	293 408
FONDS PROPRES NETS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	10 075 891	9 757 958

Tableau de financement

FONDATION RICHARD

Exercice clos le 31/12/2018

17

PUMON François
Commissaire aux Comptes

	31 décembre 18	
	Augmentation	Diminution
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 197 065	
- Prélèvements personnels		
= Autofinancement disponible	1 197 065	
Valeurs des cessions d'immobilisations	462	
Réductions d'immobilisations financières	3 661	
Emprunts contractés		
Hausse des fonds propres		
Subventions d'investissement	29 689	
TOTAL DES RESSOURCES	1 230 876	
EMPLOIS		
Résultat distribué		
Réduction fonds propres et en C.C.		
Acquisitions d'éléments actif immobilisé		411 047
Autres variations		
Remboursements d'emprunts		692 905
TOTAL DES EMPLOIS		1 103 952
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	126 924	

	31 décembre 18	
	Décaissement	Besoins
VARIATION DES ACTIFS D'EXPLOITATIONS		
Stocks et en-cours		12 986
Avances et acomptes versés sur commandes		
Usagers, Comptes rattachés		57 281
Autres créances	55 879	
Comptes de régularisation	16 055	
VARIATION DES DETTES D'EXPLOITATIONS		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Fournisseurs, Comptes rattachés		20 658
Autres dettes	284 724	
Comptes de Régularisation		
TOTAUX	356 658	90 925
BESOINS DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	265 733	
VARIATION DES ACTIFS HORS EXPLOITATIONS		
Autres créances		
Comptes de régularisation		
VARIATION DES DETTES HORS EXPLOITATIONS		
Autres dettes		
Provision pour risques et charges		3 923
Comptes de Régularisation		
TOTAUX		3 923
BESOINS DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION		3 923
BESOINS DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT	261 810	
Variation des Disponibilités	119 408	
Variations des Concours bancaires et Soldes créditeurs		508 142
VARIATION NETTE TRESORERIE		827 552
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		126 924

Synthèse du compte d'emploi des ressources
FONDATION RICHARD - Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018 - arrêté à fin Décembre 2018

EMPLOIS	Emplois de 2018 = compte de résultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018 (4)
1-MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		
1.1 Réalisation en France	14 651 857		1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	71 551	71 551
Actions réalisées directement	14 651 857	6 183	1.1 Dons et legs collectés	71 551	71 551
Versements à d'autres organismes agissant en France	0		Dons manuels non affectés	0	0
			Dons manuels affectés	0	0
			Legs et autres libéralités non affectés	0	0
			Legs et autres libéralités affectés	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger	0		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
Actions réalisées directement	0				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	0				
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0				
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0				
3- FONCTIONNEMENT GENERAL	542 996		2- AUTRES FONDS PRIVES	0	0
			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	14 974 837	14 974 837
			4- AUTRES PRODUITS	1 632 854	1 632 854
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	15 194 853		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT.	16 679 241	16 679 241
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 067 804		II- REPRISES DES PROVISIONS	0	0
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0		UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DÉDIÉS	0	0
			V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	0
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0		VI- TOTAL GENERAL	16 679 241	16 679 241
V- TOTAL GENERAL	396 683				
V- Part acqu. immob. brutes de l'Exe financées par les ressources coll.aup. public	16 679 241				
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					
			auprès du public.		
			PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales			Bénévolet		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		

**FONDATION RICHARD
MAISON SAINT ALBAN**

104 Rue Laënnec
69008 LYON

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

F.X. PUTHON

**FONDATION RICHARD
MAISON SAINT ALBAN**

104 Rue Laënnec
69008 LYON

RAPPORT SPECIAL

**du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2018**

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Villeurbanne, le 18 Avril 2019

F.X. PUTHON
Commissaire aux Comptes.

